

République française
TARN
CADALEN - COMMUNE

Séance du jeudi 05 décembre 2024

Date de la convocation : 27/11/2024

Le jeudi 05 décembre 2024 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien BRAYLÉ,

En exercice : 17	Présents : Jean-Michel DOYEN, Sébastien BRAYLÉ, Monique CORBIERE-FAUVEL, Christian DAVALAN, Géraldine NOEL, Philippe COUDERC, Denise STEVENSON, Jérôme MAGRE, Christophe RAYNAUD, Pierre RUTKOWSKI, Pascal SANLEFRANQUE, Stéphan POUGET, Ghislaine GUILLERMIER
Présents : 13	
Représentés : 2	
Absents et excusés : 2	Représentés : Peggy AMALBERT représentée par Sébastien BRAYLÉ, Martine GRANET représentée par Christophe RAYNAUD
Pour : 15	Excusés : Gérard ASSEMAT
Contre : 0	Absents : Sandrine CARAMELLI
Abstentions : 0	
Secrétaire de séance :	Géraldine NOEL

Délibération n°DE_2024_62

Objet : Avis sur la mise à jour et modification des statuts de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet

la délibération de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet n° 180-2024 en date du 14/10/2024 portant sur la mise à jour et la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet, notifiée le 04/11/2024

Vu la délibération de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet n° 181-2024 en date du 14/10/2024 portant sur la mise à jour et modification de l'intérêt communautaire des compétences facultatives "équipements culturels et sportifs" et en matière d'action sociale, notifiée le 04/11/2024

Considérant que les communes disposent d'un délai de 3 mois, à compter de la date de notification de la délibération du projet de nouveaux statuts pour se prononcer sur les modifications envisagées, passé ce délai, et à défaut de délibération, la décision est réputée favorable,

Considérant la transmission des délibérations et de l'annexe des statuts aux élu(es) du conseil municipal de Cadalen,

Après en avoir délibéré et par 15 Voix Pour 0 Voix Contre 0 Abstention, le Conseil Municipal

EMET un avis favorable à la délibération n° 180-2024 portant sur la mise à jour et la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet

EMET un avis favorable à la délibération n° 181-2024 portant sur la mise à jour et modification

de l'intérêt communautaire des compétences facultatives "équipements culturels et sportifs" et en matière d'action sociale

Fait en séance les jour, an et mois susdits

Le Maire,
Sébastien BRAYLE



Date de transmission de l'acte: 06/12/2024
Date de reception de l'AR: 06/12/2024
081-218100469-DE_2024_62-DE
A G E D I

Le Maire,
Sébastien BRAYLÉ

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Sébastien Braylé', written over a faint, illegible stamp.

Mis en ligne le : 10/12/2024

Le/La secrétaire
Géraldine NOEL

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Géraldine Noël', written over a faint, illegible stamp.